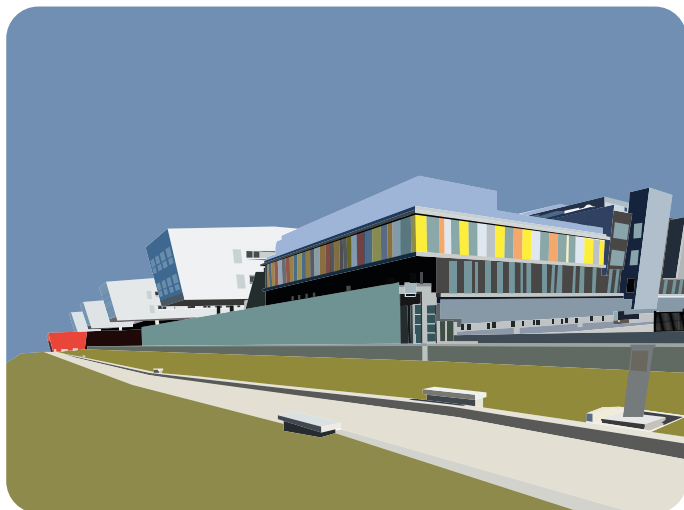


CENTRE HOSPITALIER sudfrancilien

LIVRET D'ACCUEIL PATIENT



Facile à lire et à comprendre





Facile à lire et à comprendre

Les textes et la mise en page sont adaptés pour être compris par les personnes qui ont des difficultés pour lire.

SOMMAIRE

BIENVENUE À L'HÔPITAL	P.4
COMMENT VENIR À L'HÔPITAL ?	P.5
PRÉPARER MON ARRIVÉE À L'HÔPITAL	P.6
MON SÉJOUR À L'HÔPITAL	P.11
MA SORTIE DE L'HÔPITAL	P.19
MES DROITS	P.22
MES DEVOIRS	P.26
L'HÔPITAL SUD FRANCILIEN	P.28
INFORMATIONS UTILES	P.29

BIENVENUE À L'HÔPITAL

Ce livret est fait pour rendre le séjour plus facile et pour le respect des droits des patients.

Ce livret aide dans les démarches à l'Hôpital.

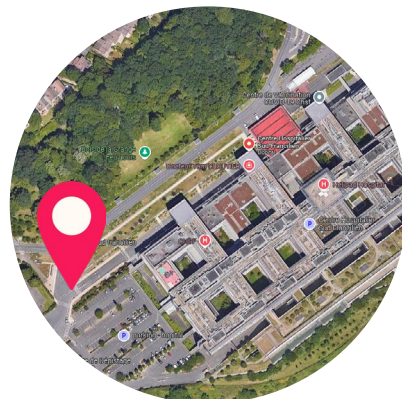
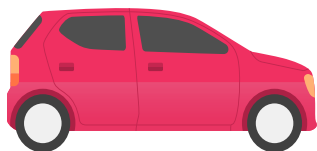


L'entrée de l'hôpital depuis la N7 (Avenue Serge Dassault)

COMMENT VENIR À L'HÔPITAL ?

EN VOITURE

Si je viens en voiture, je cherche l'entrée 40 Avenue Serge Dassault - 91100 Corbeil-Essonnes



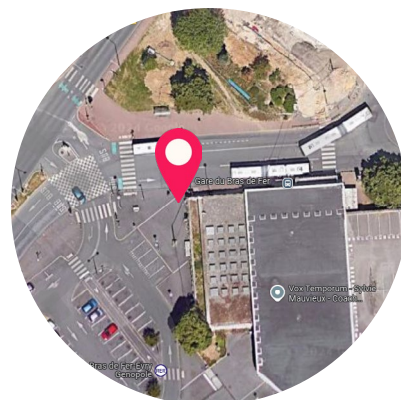
EN BUS

- Avec les lignes de bus TICE 401 et 402, je descends à l'arrêt "**Rond-Point de l'Hôpital**"
- Avec le bus 50, je descends à l'arrêt "**Rond-Point de l'Hôpital**"



EN TRAIN

Si je prends le RER D, je descends à la station du **Bras de Fer - Évry Genopole**, je marche à pied 15 minutes jusqu'à l'Hôpital.

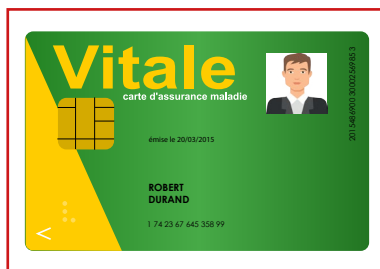


PRÉPARER MON ARRIVÉE À L'HÔPITAL

LES DOCUMENTS QUE JE DOIS PRENDRE



**Ma carte d'identité
ou
Mon passeport**



Ma carte vitale



Ma mutuelle



**Ma carte AME (Aide
Médicale de l'État)**

Si j'ai la complémentaire santé solidaire, je donne mon attestation CPAM.



L'entrée de l'hôpital.



Admissions du Pôle A.



Admissions du Pôle B.



Admissions du Pôle C.



Admissions du Pôle D.

PRÉPARER MON ARRIVÉE À L'HÔPITAL

MON ADMISSION

Les services des admissions se trouvent à chaque pôle de l'hôpital (Pôle A, Pôle B, Pôle T, Pôle C et Pôle D).

Ouverture des admissions :

Pôle A : Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 18h

Pôle B : Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 16h30

Pôle T : Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 16h15

Pôle C : Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 18h

8h à 8h30 : Les patients hospitalisés en Hôpital de Jour sont prioritaires

Pôle D : Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 18h

Si j'ai une urgence, je dois aller aux **urgences** directement.



Si je suis enceinte, je dois aller aux urgences **gynécologiques**.

Les urgences **gynécologiques** sont au 1^{er} étage, Pôle A.

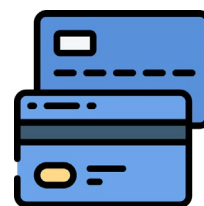


PRÉPARER MON ARRIVÉE À L'HÔPITAL

ACTIVITÉS LIBÉRALES

Je dois demander au secrétariat si le médecin que je consulte a un dépassement d'honoraires.

Le dépassement d'honoraires c'est un prix plus élevé de la consultation.



DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

Si je veux un rendez-vous, je peux appeler l'hôpital au 01 61 69 61 69.



Je peux aussi prendre rendez-vous par internet.

Je dois aller sur le site internet de l'hôpital.

Le site est <https://www.chsf.fr>



Sur le site je dois cliquer sur "Prendre un rendez-vous".

PRÉPARER MON ARRIVÉE À L'HÔPITAL

CE QUE JE DOIS PAYER

1) Si je suis assuré par la CPAM et que j'ai une mutuelle

Je n'ai rien à payer.

Si je dois payer des frais, la mutuelle me rembourse après.



2) Si je suis assuré par la CPAM et que je n'ai pas de mutuelle

Je dois payer la partie qui n'est pas remboursée par la mutuelle.

En cas d'hospitalisation, je dois payer le forfait journalier.

Le forfait journalier c'est le prix de ma chambre.

- Si j'ai un 100%, je n'ai rien à payer
- Si j'ai la complémentaire santé solidaire je n'ai rien à payer.



3) Si je ne suis pas assuré par la CPAM et si je n'ai pas de mutuelle :

Je dois tout payer.

Je peux le dire à l'admission et rencontrer une assistante sociale.

PRÉPARER MON ARRIVÉE À L'HÔPITAL

COMMENT PAYER MES FRAIS ?

Je peux payer par chèque ou avec ma carte bancaire au service des admissions avec la facture.

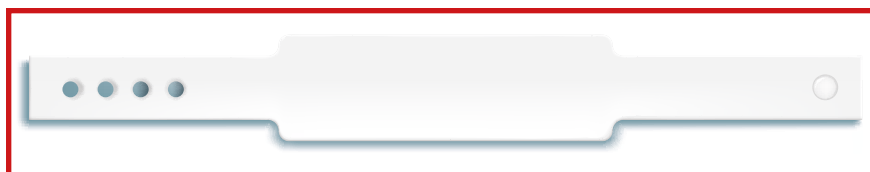
Je peux payer par internet sur le site du Centre Hospitalier Sud Francilien dans la rubrique "paiement en ligne".



LE BRACELET D'IDENTITÉ

Quand je suis hospitalisé, j'ai un bracelet avec :

- mon nom
- mon prénom
- ma date de naissance
- un numéro pour m'identifier.



On me met le bracelet lors de mon admission dans le service.

Si je perds connaissance ou si je ne vais pas bien, le bracelet permet qu'on me prenne en charge plus rapidement.

Le personnel soignant vérifie mon identité à l'aide du bracelet à chaque soin.

MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

COMMENT RECONNAÎTRE LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL ?

Il y a beaucoup de monde qui travaille à l'hôpital.

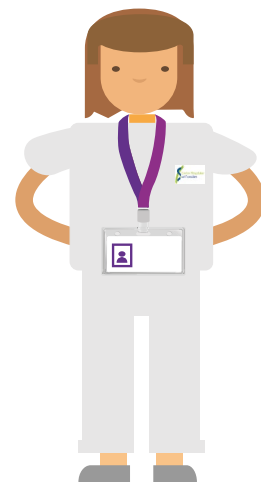
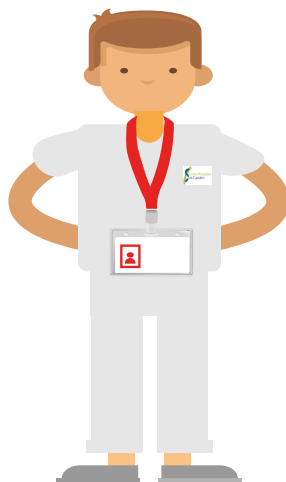
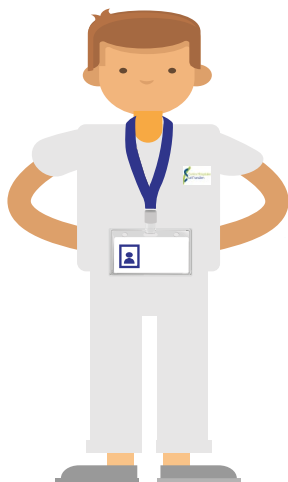
Pendant mon séjour à l'hôpital, je vais rencontrer plusieurs professionnels.

Par exemple : le docteur, l'infirmière ou l'aide-soignante.

Pour reconnaître facilement le métier de la personne, je peux :

- Lui demander quel est son métier
- Lire son nom sur le badge
- Lire leur fonction sur le tour de cou

A l'hôpital de Corbeil-Essonnes, les professionnels portent une tenue blanche, rose, bleue ou verte.



MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

LA CHAMBRE

La chambre peut avoir un lit ou deux lits.

Si je veux une chambre à un lit, je fais la demande auprès de Happytal.

Happytal me permet aussi de faire venir un coiffeur ou de me faire livrer des plats dans ma chambre par exemple et je dois payer.

Je peux appeler Happytal du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h au ☎ 01 61 69 50 55.



LES VISITES

Les visites sont autorisées de 13h à 20h.

Je peux demander à avoir une visite le matin.

Un proche peut demander à manger avec moi.

Un proche peut demander à dormir dans ma chambre.

Si le personnel accepte, la personne dort sur un lit ou sur un fauteuil.

Le proche doit payer la nuit passée dans la chambre.



MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

LES REPAS

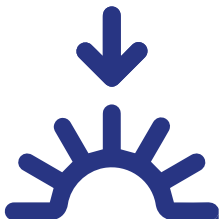
Le petit-déjeuner est donné vers 8h



Le repas du midi est donné vers 12h



Le repas du soir est donné vers 19h



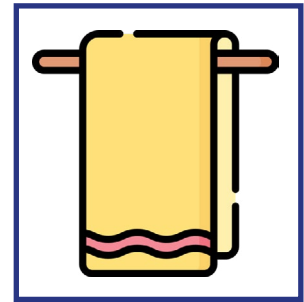
Si je reste plusieurs jours à l'hôpital, je peux choisir entre deux plats.

MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

MES VÊTEMENTS ET PRODUITS D'HYGIÈNE

Lors de mon hospitalisation, je dois prendre mes affaires :

- Je prends ma serviette et mon gant de toilette



- Je prends mes affaires de toilettes :

- Savon - Shampoing
- Brosse à dents
- Dentifrice
- Rasoir
- Mousse à raser
- Brosse

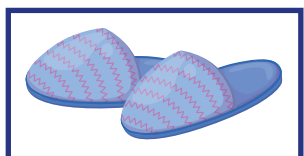


- Je prends mes vêtements :

- Pyjamas
- Robe de chambre
- Gilets



- Des chaussons



MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

REGARDER LA TÉLÉVISION

Je peux regarder la télévision.

Il faut que j'utilise un casque si je suis avec une autre personne dans la chambre.

Pour avoir la télévision et le casque, je dois aller au rez-de-chaussée du Pôle T.

Je dis mon numéro de chambre.

Je dis si mon lit est côté fenêtre ou porte.

Je dois payer.

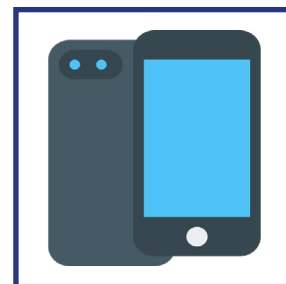
Si je suis sous curatelle ou tutelle, la facture est envoyée à ma curatrice ou ma tutrice.



MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

TÉLÉPHONER

Je peux utiliser mon téléphone portable dans ma chambre.



Si je vais en soins, je laisse mon téléphone dans la chambre.

Si je veux téléphoner depuis ma chambre, je dois acheter des unités ou souscrire à un forfait. Je dois aller à l'accueil au rez-de-chaussée du Pôle T.



Si je veux téléphoner à l'extérieur depuis ma chambre, je compose le 0 avant mon numéro de téléphone.



Si je veux joindre le standard de l'hôpital depuis ma chambre, je compose le 9.

Je donne mon numéro de téléphone à mes proches.

MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

COURRIER

Je peux déposer mon courrier chez Happytal, au rez-de-chaussée, Pôle T (ouvert de 9h à 18h).



Si je veux recevoir du courrier, je dois dire à mes proches :

- Le service où je suis
- Mon nom
- Mon prénom

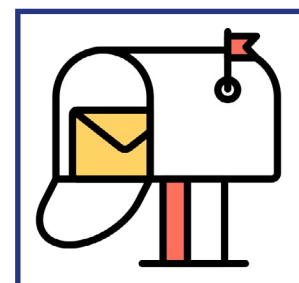
Je donne l'adresse à mes proches.

L'adresse de l'hôpital est :

Centre Hospitalier Sud Francilien

40 avenue Serge Dassault

91106 Corbeil-Essonnes



LA RELIGION

Le personnel respecte ma religion.

Si je veux la visite d'une personne qui représente ma religion, je dois demander au cadre de santé du service.



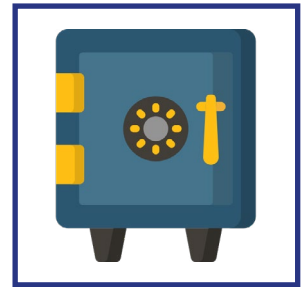
MON SÉJOUR À L'HÔPITAL

MON ARGENT

Lors de mon hospitalisation je ne prends pas de bijoux ou d'argent.



Je peux demander qu'on mette mes bijoux ou mon argent dans le coffre de l'hôpital.



Si je perds mes affaires, l'hôpital n'est pas responsable.

LA CAFÉTÉRIA

La cafétéria se trouve dans le hall de l'entrée, au Pôle T.

Je peux y aller du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00



Je peux aller à la cafétéria le samedi, dimanche et les jours fériés de 10h00 à 18h00.



MA SORTIE DE L'HÔPITAL

LE JOUR DE MA SORTIE

Le médecin décide de ma date de sortie.

Le médecin en discute avec l'équipe soignante.

Ma date de sortie est décidée en avance.



Si je veux quitter l'hôpital alors que le médecin n'est pas d'accord, je dois signer un document.

Le médecin m'explique les risques.



Le jour de mon départ, l'équipe médicale me donne des documents comme l'ordonnance.

Mon médecin traitant va recevoir un compte rendu de mon hospitalisation.

L'Hôpital a besoin de mon avis pour améliorer ses services.

Pour avoir mon avis, on me donne un questionnaire à la sortie.

Le personnel des admissions me dit si je dois payer.



MA SORTIE DE L'HÔPITAL

En cas de problème, j'ai le droit de me plaindre.

Je peux envoyer un courrier à la direction pour me plaindre.

En cas de problème, je peux contacter la commission des usagers.

La commission des usagers défend mes droits.

Je peux appeler la commission des usagers
au ☎ 01 61 69 52 80 ou au ☎ 01 61 69 54 50.

Je peux envoyer un mail à la commission des usagers à
contact-usagers@chsf.fr



MA SORTIE DE L'HÔPITAL

POUR RENTRER CHEZ MOI

Je peux demander à un proche de venir me chercher.



Je peux rentrer seul chez moi.

Suivant mon état de santé,
le médecin peut décider d'appeler une ambulance
ou un taxi qui me ramènera chez moi.



MES DROITS

L'équipe médicale me donne des informations sur ma santé.



L'équipe médicale m'explique mes médicaments.

L'équipe médicale demande si je suis d'accord avec les soins.

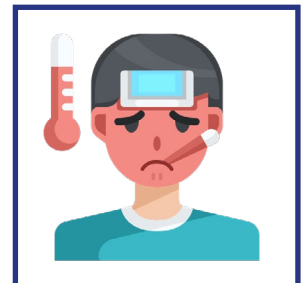


Je donne mon accord pour chaque soin.

Le personnel médical me dit ce qu'on va me faire.

Le personnel médical doit me parler des risques.

Si je ne vais pas bien, le médecin peut décider à ma place des soins.



MON DOSSIER MÉDICAL

Je peux consulter mon dossier à l'hôpital.

Je peux demander au directeur de l'hôpital d'envoyer mon dossier médical à mon domicile.

Si l'hôpital m'envoie une copie de mon dossier, je devrais payer.



LA PERSONNE DE CONFIANCE

Je peux désigner une personne de confiance.

La personne de confiance ça peut être :

- Un proche
- Un ami
- Quelqu'un de la famille
- Mon médecin



Il faut que la personne désignée accepte.

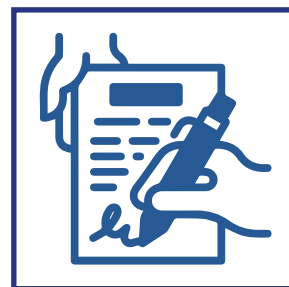
La personne de confiance peut m'aider à faire des choix.

LA PERSONNE DE CONFIANCE

La personne de confiance me représente lors de mes rendez-vous médicaux.

J'écris le nom de la personne de confiance sur un document.

Je dois signer le document avec la personne de confiance.



DIRECTIVES ANTICIPÉES

Les directives anticipées c'est exprimer aujourd'hui mes volontés notamment sur les situations où je ne serais plus capable de m'exprimer.

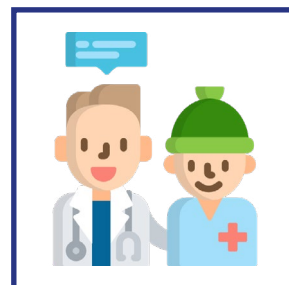
Je peux écrire sur un document mes choix si je refuse certains soins comme une opération.

Je peux informer l'hôpital de mes directives.

Je peux leur donner ce document.

Si je suis inconscient, c'est-à-dire que je ne peux pas parler, le médecin regardera mes directives anticipées.

L'hôpital doit respecter mes choix.



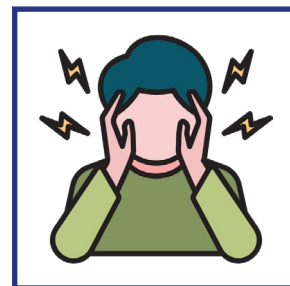
MES DROITS

MA DOULEUR

Le personnel évalue la douleur.

Le personnel traite la douleur.

Le personnel met en place un environnement favorable.



LES INFORMATIONS QUI ME CONCERNENT

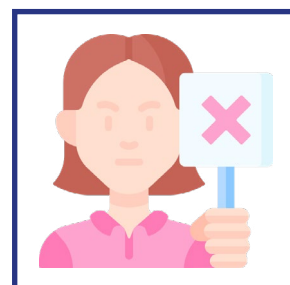
Toutes les informations qui me concernent sont privées.

L'hôpital ne doit pas donner mes informations aux autres.

Les informations qui me concernent sont enregistrées dans l'ordinateur.

L'hôpital garde les informations pour bien me soigner.

J'ai le droit de refuser qu'on mette des informations sur moi dans l'ordinateur.



MES DEVOIRS

LA PROPRETÉ DE L'HÔPITAL

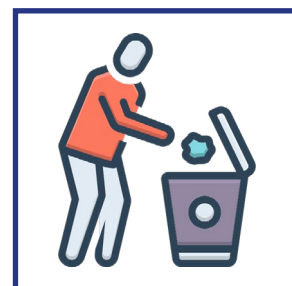
L'hôpital respecte les règles pour être propre.

Le personnel me donne les règles.

Je dois respecter les règles pour que l'hôpital reste propre.

Si je dois me faire opérer, le personnel me dit comment je dois me laver.

Je dois me laver les mains avec du gel hydroalcoolique.



RESPECTER L'HÔPITAL

Je dois respecter le règlement de l'hôpital.

Je dois respecter le personnel hospitalier.

La charte des usagers et visiteurs est affichée dans les services.

La charte est un document qui explique les droits des malades et des visiteurs.

Je ne dois pas boire de l'alcool dans l'hôpital.

Je ne dois pas prendre de drogue dans l'hôpital.



MES DEVOIRS

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

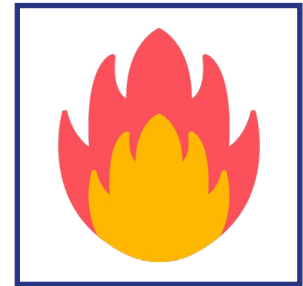
Je ne dois pas fumer et vapoter à l'hôpital.

Je fume à l'extérieur de l'hôpital.



En cas d'incendie, je suis les consignes.

Je reste calme.



Je ne peux pas amener d'animaux à l'hôpital, sauf si j'ai un chien guide.



PRÉSENTATION DE L'HÔPITAL DE CORBEIL-ESSONNES

Il y a 3 800 personnes qui travaillent à l'hôpital.

Il y a 1 113 patients à l'hôpital.

L'hôpital soigne tout le monde :

- Les bébés
- Les enfants
- Les adultes
- Les personnes âgées

L'hôpital de Corbeil-Essonnes a plusieurs activités médicales :

Par exemple :

- Il soigne des maladies comme le cancer
- Il opère des patients qui en ont besoin
- Il fait des analyses pour voir si tout va bien
- Il soigne en urgence les personnes gravement malades ou celles qui ont eu un accident

L'hôpital me remercie de ma confiance.



INFORMATIONS UTILES

Ici j'écris toutes les informations qui me sont utiles.

Par exemple :

- Mon numéro de chambre
- Le nom et le numéro de téléphone d'un proche
- L'heure de mes rendez-vous



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS UTILES

[illegible]

INFORMATIONS UTILES

[illegible]

**POUR VOS PROCHES,
LES ÉQUIPES DU CHSF ET DU CHA
RÉPONDENT TOUJOURS PRÉSENT**



ELLES AUSSI COMPTENT SUR VOUS !

Faites un don au Fonds de dotation du CHSF - CHA



FONDS DE DOTATION
CH Sud-Francilien - Arpajon

**Pour les soutenir, flashez le QR Code
66% de réduction fiscale**

